



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 23/02/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 22 février 2010
D - 20100111

Aujourd'hui Lundi 22 février Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Jean-Michel GAUTE (*présent jusqu'à 17 h*), Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Chafika SAILOUD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Paola PLANTIER (*présente à partir de 17 h*), Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PÉREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, Mme Mariette LABORDE, Mme Sylvie CAZES, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Eglise Saint-Michel. Restauration du chevet. Travaux complémentaires et prolongation du délai d'exécution de la tranche conditionnelle 5. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D-20050201 du 25 avril 2005, vous avez attribué les marchés de travaux pour la restauration du chevet de l'église Saint Michel pour un montant de 1 326 783,92 € TTC.

Par délibérations D-20070558 du 22 octobre 2007 et D-20080631 du 24 novembre 2008, le coût des travaux a été porté après avenants à la somme de 1 380 769,86 € TTC.

En cours de réalisation de chantier de la cinquième tranche conditionnelle il s'avère nécessaire de restaurer un contrefort non compris dans le marché initial, ceci afin de profiter des échafaudages et de parfaire l'harmonie d'ensemble.

Cette prestation peut être confiée à l'entreprise CAZENAVE, titulaire du Lot 1 - Maçonnerie /Pierre de taille pour un montant de 15 572,88 TTC

Un délai supplémentaire de trois mois sera alors nécessaire pour réaliser cette prestation.

De ce fait, le marché de l'entreprise doit être modifié dans les conditions suivantes :

Lot n° 1 – Maçonnerie – Pierre de taille
Marché M050203 – Entreprise CAZENAVE

	Montant en €
Montant marché initial	1 141 662,30
Montant Avenant n° 1	11 563,91
Montant Avenant n° 2	38 272,31
Montant du présent avenant	15 572,88
Nouveau montant marché	1 207 071,40

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché précité.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 324, article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 février 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

